



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante et onzième session

Rome, 6-7 décembre 2000

**RAPPORT DE SITUATION DE LA COALITION POPULAIRE POUR
ÉLIMINER LA FAIM ET LA PAUVRETÉ**

I. RÉSUMÉ

1. L'an 2000 a marqué une étape décisive dans le développement de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté (ci-après dénommée la Coalition populaire). L'investissement que le FIDA lui consacre depuis quatre ans donne aujourd'hui des résultats évidents: i) il se traduit par des avantages concrets pour les ruraux pauvres; ii) il mobilise des formes et des types de connaissances originaux; iii) il favorise la constitution de réseaux et de partenariats nouveaux; iv) il contribue à renforcer les capacités de la société civile; et enfin v) il joue un rôle de catalyseur stimulant l'intérêt et le soutien des donateurs.

2. Le précédent rapport de situation et de prospective de la Coalition populaire, présenté à la soixante-huitième session du Conseil d'administration (document EB 99/68/R.37) et à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs, faisait apparaître un programme cohérent. Le présent rapport décrit la consolidation de ce programme en 2000 et la mise en place d'une solide base institutionnelle, programmatique et financière propre à permettre la poursuite de l'action de la Coalition populaire.

3. L'an 2000 a représenté une importante étape de transition au cours de laquelle la vision qui avait inspiré la création de la Coalition populaire a donné naissance à une structure institutionnelle concrète et à un ensemble intégré de programmes basés en grande partie sur le terrain. La transformation et les progrès accomplis au cours de cette période peuvent se mesurer d'après un certain nombre de critères, parmi lesquels on citera les suivants:

- **validation:** validation concrète du modèle et de la vision qui ont étayé la création de la Coalition populaire;



- **programme de terrain:** consolidation d'un programme de terrain de plus en plus intégré dans près de 30 pays, favorisant directement l'autonomisation des ruraux pauvres;
- **partenaires:** participation d'un nombre croissant de partenaires nationaux, régionaux et mondiaux issus des administrations gouvernementales, des organisations intergouvernementales et de la société civile;
- **réseaux:** établissement de liens avec un nombre de plus en plus grand de réseaux;
- **rôle mondial:** influence croissante sur les événements mondiaux;
- **gestion des connaissances:** définition d'objectifs précis et mesurables de la gestion des connaissances et mise en place d'une démarche viable de collecte et de diffusion des connaissances;
- **autonomisation des communautés:** élaboration de référentiels techniques et institutionnels efficaces à l'appui des dons pour l'autonomisation des petites communautés;
- **gouvernance:** développement d'une structure de gouvernance globale.

II. INTRODUCTION

4. La Coalition populaire tire directement son origine de la Conférence sur la faim et la pauvreté qui s'est tenue à Bruxelles en 1995. Sa création a ouvert un espace institutionnel original où les diverses parties prenantes, gouvernements, société civile, organisations internationales, peuvent se rencontrer. Elle a reçu pour mission de définir des méthodes de travail nouvelles et novatrices et d'encourager de nouvelles initiatives de coopération.

5. La Coalition populaire s'est vu confier une mission générale bien définie: renforcer l'autonomie des ruraux pauvres en leur assurant un accès de plus en plus large à la terre et aux autres ressources productives. Cette mission se décline en trois objectifs solidaires qui sous-tendent la structure de son programme:

- a) accroître la participation de la société civile à la prise de décisions;
- b) définir de nouveaux modes et de nouvelles démarches de collaboration aux niveaux local, national et international; et
- c) faire une large place au problème de l'accès aux ressources dans les programmes nationaux et internationaux.

6. En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée de promouvoir le progrès économique des ruraux pauvres principalement par l'amélioration de la productivité des activités agricoles et extra-agricoles, le FIDA a été à l'avant-garde dans la recherche des moyens permettant d'élargir l'accès des pauvres aux biens de production. C'est ainsi qu'il a contribué à la création de la Coalition populaire conçue comme un mécanisme de collaboration reposant sur la vision, alors sans équivalent, d'une nouvelle forme de partenariat unissant, sur un pied d'égalité, la société civile et les organisations intergouvernementales. Le FIDA, en réunissant un ensemble de parties prenantes multiples autour de l'importance de la réforme agraire et de l'accès aux biens de production, a fait œuvre de visionnaire. On lui doit la réintégration dans les programmes nationaux et internationaux, à un niveau de priorité qui faisait défaut, de ces questions qui avaient été mises aux oubliettes jusqu'à la Conférence de Bruxelles de 1995. L'accès aux biens de production est naturellement l'un des points saillants de son *Rapport sur la pauvreté rurale 2000-2001*. La Coalition populaire aidera le FIDA à enrichir sa base de connaissances sur la question de l'accès aux biens de production en démultipliant les possibilités de collaboration avec des parties prenantes nouvelles et diverses aux niveaux local, national et international.

7. Le soutien institutionnel, financier et technique du FIDA n'a pas peu contribué au développement de la Coalition populaire et de son programme. Le soutien financier du FIDA (2,75 millions de USD, y compris 1,60 million de USD provenant du mécanisme de potentialisation des communautés (MPC) au titre du don d'assistance technique (DAT) 416) représente 49,1% des



recettes totales (5,61 millions de USD) de la Coalition populaire depuis sa création en 1996. Ce DAT a été essentiel pour la Coalition populaire parce qu'il lui a permis de jouer un rôle crucial de catalyseur à l'appui du lancement des programmes et de la mobilisation des soutiens et de couvrir les frais de fonctionnement de base du secrétariat et donc de la Coalition populaire elle-même. Le programme global de la Coalition populaire est à présent conçu pour la rendre moins dépendante du FIDA. Les ressources prévues pour 2001, par exemple, font apparaître une baisse relative de la contribution du FIDA qui représentera moins de 50% des frais de fonctionnement de base, baisse considérable par rapport aux niveaux antérieurs qui étaient le plus souvent proches de 100%. Ce changement démontre une fois encore que le soutien du FIDA joue le rôle de catalyseur en amorçant un courant d'apports extérieurs, comme en témoignent, on ne peut plus clairement, le soutien continu que le Gouvernement italien apporte au réseau de savoirs sur la réforme agraire (ARnet), pour lequel il a approuvé à la mi-2000 une nouvelle contribution de 400 000 USD, le fait qu'il finance un poste de cadre associé au secrétariat, et les importants financements attendus avec une forte probabilité d'autres sources extérieures, (principalement l'Union européenne (UE) et le Gouvernement belge).

8. Le FIDA a continué pendant toute l'année 2000 à fournir un soutien vital à la Coalition populaire. Celle-ci est hébergée par le Département politique économique et stratégie de mobilisation de ressources (ED), de sorte que son secrétariat peut tirer profit de la présence des autres unités faisant fond sur les partenariats qui se trouvent au sein de ce département. L'Unité communication et relations publiques a apporté un soutien précieux à la Coalition populaire en produisant un documentaire d'une durée de 20 minutes qui a été diffusé aux États-Unis et transmis dans plus de 40 autres pays du monde entier (en collaboration avec l'Équipe publications et micro-édition) et en mettant au point une série de rapports et de documents de grande qualité qui ont permis de sensibiliser l'opinion et de lui faire mieux comprendre les problèmes complexes que soulève la question de l'accès accru des ruraux pauvres à la terre et aux autres ressources naturelles. Ce documentaire met également en évidence les avantages **communs** que l'on peut retirer de ce type de collaboration à propos de la Coalition populaire et de l'accès aux ressources, attire l'attention sur les programmes du FIDA et comporte plusieurs entretiens avec des membres de son personnel. La Coalition populaire a également bénéficié de sa collaboration permanente avec les autres unités du Département ED, notamment celles des partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile (participation à la dixième consultation FIDA/ONG (par. 38); le Fonds belge de survie (FBS) (par. 20); l'Unité affaires multilatérales et interorganisations (participation à la huitième session de la Commission du développement durable - CSD-8, par. 35 et 36); et l'Unité mobilisation de ressources - reconstitution et fonds supplétifs. On a recensé en 2000 un certain nombre de possibilités de programmes communs avec les divisions régionales du Département gestion des programmes (PD) qui pourraient devenir opérationnels en 2001. La coopération sera principalement liée dans un premier temps au MPC de la Coalition populaire (paragraphe 26,29 et 31).

9. La Coalition populaire a continué en 2000 d'apporter au FIDA une gamme croissante d'avantages directs et indirects. Ainsi, le FIDA participe à la Coalition populaire en tant que «premier parmi les égaux». Depuis que la Coalition populaire existe, la contribution cruciale du FIDA n'a cessé d'être reconnue, si bien que chaque réalisation de la Coalition est implicitement une réalisation du FIDA. Le bilan de plus en plus consistant de la Coalition populaire et sa participation croissante aux événements mondiaux a été source d'avantages très réels pour le FIDA. Cette reconnaissance est bien méritée.

III. VALIDATION DU MODÈLE DE LA COALITION POPULAIRE

10. Les réalisations portées à son actif en 2000 valident clairement le modèle de la coalition populaire, comme en témoignent le soutien croissant dont elle bénéficie, le développement de ses activités sur le terrain et au niveau international et l'impact de plus en plus profond de son action. Mais surtout, la valeur de la Coalition populaire ressort de sa capacité à susciter des changements



concrets dans l'existence des ruraux pauvres. Il importe aussi de reconnaître que ce ne sont pas seulement les programmes de la Coalition populaire qui ont été validés en 2000, mais aussi le principe d'une coalition reliant divers secteurs institutionnels, c'est-à-dire la Coalition populaire elle-même. C'est ce qu'entérine la décision prise à la sixième réunion du comité intérimaire de pilotage, en juin 2000, d'approuver une nouvelle structure de gouvernance à long terme (par. 42) pour guider la croissance et le développement futurs de la Coalition populaire.

11. Plusieurs activités auxquelles la Coalition populaire a participé en 2000 ont confirmé l'utilité de créer une enceinte neutre où les partenaires de la société civile, des administrations gouvernementales et des organisations intergouvernementales peuvent se rencontrer. La première réunion du groupe de travail sur la politique foncière qui s'est tenue à Rome les 27 et 28 juin 2000 (par. 38) était la conséquence directe de la participation de la Coalition populaire à la semaine rurale de la Banque mondiale qui avait eu lieu en mars 2000 (par. 34). La décision d'inviter le secrétariat à convoquer la réunion du groupe de travail montre que divers donateurs bilatéraux et multilatéraux ont reconnu la valeur potentielle de la Coalition populaire comme instance neutre de débat et de décision.

12. De même, nombre des réunions qui ont eu lieu lors des missions que le secrétariat a menées en 2000 en Asie du Sud, en Amérique centrale, en Afrique australe, en Afrique de l'Ouest et du Nord et au Proche-Orient ont montré que la Coalition populaire était capable de multiplier les possibilités de concertation entre la société civile, les administrations gouvernementales et les organisations intergouvernementales. Au Népal, par exemple, Mobilisation et Développement (MODE-Népal), le nœud national du programme ARnet, a pu participer aux réunions du Département du développement international du Royaume-Uni (DfID), de la Coopération suisse et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi qu'à celles qui ont eu lieu dans les bureaux d'un certain nombre d'ONG nationales et internationales. Les partenaires d'ARnet ont également pris part à des réunions avec les représentants de l'UE et de la Banque mondiale au Nicaragua, et de l'UE et de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) au Guatemala. Dans les deux cas (mais aussi ailleurs) ces réunions étaient les premières du genre: la Coalition populaire a créé une possibilité de concertation découlant directement de son caractère pluraliste. Dans chacun de ces exemples, la démarche de concertation amorcée lors de la visite du secrétariat s'est poursuivie, ce qui confirme l'intérêt à long terme qu'elle présente. De même, dans de nombreuses réunions avec les ONG ou d'autres groupes de la société civile, les représentants du secrétariat ont été en mesure d'exposer la position et le point de vue des partenaires aussi bien gouvernementaux qu'intergouvernementaux, dans des cas où cela n'aurait peut-être pas été possible autrement. Au Zimbabwe, dans une situation complexe et souvent tendue, caractérisée par la carence du dialogue entre le gouvernement, la société civile et la communauté internationale, la Coalition populaire, suivant l'initiative du FIDA, a également été en mesure d'encourager une concertation nouvelle en vue de trouver une solution au problème de la réinstallation qui semble actuellement dans une impasse.

13. Le nombre croissant de gouvernements, d'organisations intergouvernementales et de groupes de la société civile qui cherchent à établir ou renforcer des partenariats avec la Coalition populaire valide davantage encore ce dernier modèle. En outre, plus d'une dizaine de gouvernements ont eu directement recours à la Coalition populaire en 2000 en vue de rechercher des possibilités de collaboration nouvelles ou plus étendues. L'UE, la Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial (PAM), la FAO, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Commission du développement durable (CDD) et, bien entendu, le FIDA ont tous réaffirmé leur appui aux activités communes avec la Coalition populaire. Toujours plus nombreuses, des ONG locales, nationales, régionales et mondiales et autres organisations de la société civile (OSC) s'adressent à la Coalition populaire en vue notamment de participer à ses programmes de terrain, de nouer des liens avec les réseaux, de construire de nouveaux



partenariats et de mettre à profit les possibilités de communication. Dans tous les cas, ces partenaires ont reconnu l'intérêt du modèle de la Coalition populaire, son potentiel pour obtenir des résultats concrets et son importance de plus en plus grande au niveau mondial.

14. Le bien fondé de la décision qui a conduit à la création de la Coalition populaire a été confirmé encore par l'efficacité croissante de ses programmes, qui ressort, par exemple, du développement constant du réseau ARnet, de la bonne fin de la phase de développement du MPC et de l'influence de plus en plus grande qu'exerce la Coalition populaire sur la prise de conscience du public et l'opinion internationale.

IV. ACTIVITÉS DE PROGRAMME EN 2000

15. Le programme de terrain de la Coalition populaire s'est considérablement développé en 2000. Surtout, peut-être, le réseau ARnet n'a cessé de croître tout au long de l'année.

A. Le réseau mondial sur la réforme agraire

16. En 2000, les résultats obtenus par le programme ARnet se répartissent sur un triple plan: i) un impact positif au niveau local; ii) l'amélioration ou le renforcement des réseaux de la société civile; iii) la diffusion de l'information et des connaissances. Le réseau ARnet est entré en service à la fin de 1999. Au début de 2000, 23 nœuds nationaux (dans 22 pays, l'Inde en possédant deux) et sept nœuds régionaux étaient en cours de mise en place et devraient être opérationnels vers le milieu de 2001. On trouvera en appendice de plus amples détails sur les différents programmes. Parmi les résultats concrets qui ont été obtenus en 2000, citons une série d'initiatives communautaires directes de développement (Inde et Népal), des ateliers de formation (Inde), des publications et un bulletin d'information (Bangladesh et Nicaragua), le développement d'un site web (Bolivie, Équateur, Pérou, Philippines), des rapports et des études (Bangladesh, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Nicaragua, Zimbabwe) des actions de sensibilisation (Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie) et des ateliers régionaux de création de réseaux pour les nœuds nationaux et régionaux (au Belize pour l'Amérique latine les Caraïbes, aux Philippines pour l'Asie du Sud et du Sud-Est, et en Afrique au début de 2001).

17. L'un des objectifs du programme ARnet est de construire des réseaux et de renforcer la capacité des OSC pour qu'elles puissent contribuer à la conception des politiques et à l'autonomisation directe des ruraux pauvres en leur donnant plus largement accès à la terre et aux autres ressources productives. Pour atteindre cet objectif, les activités relatives à l'ARnet ont comporté un important élément de formation et de renforcement des capacités qui a consisté notamment à soutenir le développement de réseaux nationaux et le partage de l'information sur les démarches qui ont fait leurs preuves en la matière.

18. Le programme ARnet a aussi été axé sur l'acquisition des connaissances. Le secrétariat s'est de plus en plus efforcé, en collaboration avec les autres partenaires, d'aider les participants à "capter" les connaissances qui peuvent être tirées des processus de changement réussis et à dégager, analyser et diffuser l'expérience acquise, les enseignements tirés et les informations recueillies. Outre les rapports et les synthèses qui seront produits au cours de la phase III du programme ARnet, la création de "bulletins de réseau" (Bangladesh, Nicaragua) et de sites web (Pérou) démontrent également l'intérêt de ce programme. Ces bulletins et sites web donnent des informations sur les membres de la région. Ils rapportent aussi les activités des groupes qui n'appartiennent pas à l'ARnet, témoignant ainsi de la formation au sein de la société civile de nouvelles capacités et d'un nouvel esprit de coopération sur les questions relatives à l'accès à la terre et confirme l'existence d'un potentiel très réel de partage des connaissances entre ONG et autres OSC.



19. Les **rapports intérimaires** remis par les nœuds du Bangladesh, de la Bolivie, du Cameroun, de l'Équateur, de l'Égypte, d'El Salvador, du Ghana, du Guatemala, du Honduras, de l'Inde (nœuds de l'Uttar Pradesh et du Bengale occidental), de l'Indonésie, du Népal, du Nicaragua, du Pérou, des Philippines, de la Thaïlande, du Yémen et du Zimbabwe sont unanimes quant à l'intérêt que présente le programme ARnet, qui permet d'acquérir de nouvelles connaissances, d'expérimenter des démarches novatrices et de toucher de nouveaux publics.

20. **Ateliers régionaux sur les réseaux.** Une série d'ateliers régionaux, organisés à la fois par le secrétariat et par les nœuds régionaux, se sont tenus en Amérique du Sud et en Amérique centrale, en Asie du Sud et du Sud-Est, en Afrique du Nord et au Proche-Orient, et en Afrique de l'Ouest. Chacun d'eux a permis de développer les réseaux, d'échanger des connaissances et de planifier les activités. Un autre atelier régional pour l'Afrique, prévu pour janvier 2001, se tiendra en collaboration avec le FSB et réunira les partenaires de la Coalition populaire d'Afrique australe, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, ainsi que des partenaires potentiels d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale et de la corne de l'Afrique. Des partenaires nationaux, régionaux et internationaux d'horizons très divers seront aussi invités à assister à cet atelier.

21. **Site web.** Le site web de la Coalition populaire a été périodiquement mis à jour en 2000. Il donne notamment des informations complètes sur le programme ARnet qui sont régulièrement mises à jour (<http://www.ifad.org/popularcoalition>).

22. Comme on l'a vu ci-dessus, des fonctionnaires du secrétariat de la Coalition populaire ont rendu visite aux nœuds nationaux et régionaux du réseau ARnet en 2000: Amérique centrale et Asie du Sud en mai et juin, Afrique australe en septembre; Afrique du Nord en novembre; Afrique de l'Ouest en décembre. Ces missions ont eu principalement pour objet de permettre au secrétariat de mieux connaître les besoins et les capacités des partenaires afin de leur fournir un appui plus efficace et d'améliorer la coordination. Elles ont aussi permis d'étudier les orientations futures du programme et les possibilités de décentralisation, tout en atteignant plusieurs autres buts, notamment le renforcement des relations entre le secrétariat et les partenaires de la société civile; l'établissement de liens au niveau local entre les partenaires de la Coalition populaire issus de la société civile, des administrations gouvernementales et des organisations bilatérales et intergouvernementales; le suivi et le soutien des activités en cours; le lancement d'activités préparatoires à la formulation de la phase III de l'ARnet; le soutien du développement des réseaux nationaux; et, si possible, l'appui au recensement d'interventions éventuelles du MPC.

23. **Expansion future.** L'expansion future prévue s'ordonne sur un triple plan: i) nouvelles régions; ii) nouveaux pays au sein des régions existantes; iii) nouveaux membres dans les pays existants. Une enquête régionale a été menée aux Caraïbes et une étude a été présentée au début de juin 2000 (versions résumées disponibles sur demande auprès du secrétariat). Cette étude pourra servir de base à l'organisation d'éventuelles activités ARnet dans la région. Des entretiens préliminaires ont aussi eu lieu avec divers partenaires potentiels en Afrique de l'Est, au cours desquels le Kenya, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda ont particulièrement retenu l'attention. On a aussi examiné la possibilité de relier le programme régional pour l'Afrique de l'Est à des nœuds de la Corne de l'Afrique, avec la participation éventuelle de partenaires d'Érythrée, d'Éthiopie, de Somalie et du Soudan. L'atelier régional prévu pour janvier 2001 permettra, espère-t-on, d'achever la mise au point des activités ARnet dans les deux régions concernées. Un certain nombre de nouveaux pays pourraient adhérer aux réseaux régionaux ARnet existants, dont le Botswana, le Brésil, le Burkina Faso, la Colombie, la Namibie, le Niger, le Sri Lanka, la Syrie et le Viet Nam.

B. Mécanisme de potentialisation des communautés (MPC)

24. Le MPC a été conçu pour fournir un soutien complémentaire afin de lever les contraintes qui empêchent les ruraux pauvres et leurs organisations communautaires d'accéder à la terre et aux autres ressources productives et de les conserver.

25. Le Comité intérimaire de pilotage de la Coalition populaire a approuvé à sa sixième réunion, tenue en juin 2000, les cadre et directives opérationnels mis au point par le secrétariat, qu'il avait demandés à sa cinquième réunion. Cette approbation marque l'aboutissement de la phase de démarrage du MPC, et le passage à la phase opérationnelle. Une dizaine de nouveaux projets devraient pouvoir être financés chaque année au titre du MPC pendant les deux premières années de cette nouvelle phase.

26. Deux projets ont été formulés au cours de la phase de démarrage pour tester la démarche du MPC:

- Dans la province de Capiz aux Philippines (Don de 35 000 USD au titre du MPC): les bénéficiaires de la réforme agraire provenant de trois plantations de canne à sucre reçoivent une aide et une formation pour réussir le passage de l'état d'ouvrier agricole à celui de petit exploitant, notamment dans le domaine du financement et du crédit, de la diversification des cultures, de la restauration des sols, des connaissances et des systèmes relatifs à la commercialisation et enfin de l'accès aux services fournis par l'administration publique. L'OSC étudie la façon dont se déroule ce passage pour en tirer des enseignements qu'elle diffusera ensuite.
- Au Zimbabwe (don approuvé de 100 000 USD au titre du MPC actuellement en cours de révision en raison de la situation locale): le projet CREATE (approches et techniques de réinstallation à base communautaire), lancé à l'initiative du FIDA, soutient l'engagement de plus en plus poussé des OSC et des communautés dans le processus de réinstallation agraire au Zimbabwe. Le MPC devrait contribuer à expérimenter diverses démarches de réinstallation à assise communautaire dans le cadre de dix opérations pilotes. Le secrétariat, en consultation directe avec le chargé de portefeuille de pays pour le Zimbabwe réévalue actuellement la nature, le ciblage et le calendrier précis du projet MPC. Le travail de formulation du MPC a abouti directement au renforcement de la collaboration entre le secrétariat et la Division Afrique II (Afrique de l'Est et Afrique australe) du FIDA. La Coalition populaire a prêté le concours de son administrateur principal de programme pour une mission au Zimbabwe avec le MPC en vue de formuler un programme élargi auquel elle pourrait éventuellement participer. Les enseignements tirés à la fois du MPC et de l'engagement de plus en plus poussé de la Coalition populaire dans les activités de la Division Afrique II au Zimbabwe seront documentés en collaboration avec le FIDA et diffusés aux membres et aux partenaires de la Coalition populaire.

27. Les cadre et directives opérationnels définissent les règles et procédures visant l'instruction des demandes de dons émanant des OSC, y compris les formalités de demande, les critères et les procédures de décision, ainsi que les critères et modalités de financement. Le document insiste aussi sur le rôle de catalyseur que peut jouer le MPC, soulignant le fait que des dons d'un faible montant mais utilisés de façon stratégique peuvent avoir un effet important (d'autant plus que le MPC peut financer toute une gamme d'activités que souvent les donateurs traditionnels ne peuvent pas soutenir directement). Il reconnaît par ailleurs que si le montant d'un don peut atteindre 100 000 USD, ce chiffre doit être considéré comme l'exception plutôt que la règle. Le secrétariat a également conçu une « trousse à outils » pour aider les partenaires du MPC à définir, élaborer et présenter des propositions appropriées au MPC. Le cadre et les directives opératoires ainsi que la « trousse à outils » sont disponibles sur demande auprès du secrétariat.



28. Les cadre et directives opérationnels prévoient aussi qu'une fiche de situation doit être établie pour chaque projet MPC en cours. Cette fiche est remplie ou mise à jour par le secrétariat à la fin de chaque année civile.

29. En outre, un Comité d'approbation a été créé en 2000. C'est l'organe de décision principal du MPC pour l'examen des demandes. Le secrétariat procède à un premier tri, mais la décision finale appartient au Comité d'approbation. Celui-ci peut se réunir jusqu'à trois fois par an le cas échéant et comprend initialement cinq représentants du conseil d'administration de la Coalition populaire (PD/FIDA; FAO (service des régimes fonciers), la Fédération internationale des producteurs agricoles, l'Association latino-américaine des organisations de promotion et le Secours populaire français (organisme national français d'assistance).

30. À sa première réunion, le Comité d'approbation du MPC examinera les propositions présentées jusqu'à la fin de 2000, notamment:

- **Honduras** - projet visant à engager les communautés avec leur municipalité (La Campa) à résoudre les litiges de bornage, à améliorer la fiscalité foncière et à enseigner aux pauvres le plan d'utilisation des sols. L'idée de ce programme MPC a été conçue conjointement par les communautés et les dirigeants municipaux.
- **Nicaragua** - démarche novatrice en matière d'utilisation des fonds de roulement pour aider les ruraux pauvres à faire face aux frais de cadastrage, d'établissement des titres et autres coûts de transaction; devrait faire l'objet d'une demande au titre du MPC.
- **Inde** - projet d'aide aux communautés de pêcheurs de l'Uttar Pradesh sous la forme d'une amélioration des techniques d'aménagement des bassins versants, d'une rationalisation de la gestion des stocks de poissons et du développement des circuits de commercialisation; devrait faire l'objet d'une demande au titre du MPC au début de 2001.
- **Bangladesh** - demande de soutien en faveur des communautés sans terre pour accroître l'accès à la terre et aux ressources en eau du district de Noakhali, qui est en cours de formulation; devrait être présentée au début de 2001.

31. Des consultations avec le département PD ont aussi conduit à l'identification d'un certain nombre de domaines d'intervention et de types d'activités susceptibles de se prêter à un cofinancement en 2001. Une au moins de ces activités du MPC devrait être entreprise en collaboration avec chaque division régionale du département PD ainsi qu'avec le département ED. Les projets suivants devraient figurer au nombre de ceux qui sont envisagés pour 2001:

- **Division Afrique de l'Est et Afrique australe** - créer ou renforcer des réseaux d'organisations d'agriculteurs ou de paysans comme vecteurs d'un engagement communautaire effectif tant en matière de sensibilisation que d'exécution des programmes sous la forme d'un soutien direct ou d'un réseau potentiel de partenaires dans le cadre du programme de prêts du FIDA et poursuite des activités de suivi au Zimbabwe en association avec le programme CREATE appuyé par le FIDA.
- **Division Proche-Orient et Afrique du Nord** - procéder à une évaluation du métayage afin de déterminer si c'est une formule valable pour améliorer l'accès à la terre au Yémen, en insistant sur le renforcement des organisations d'agriculteurs et sur la formation des agriculteurs afin qu'ils soient en mesure de négocier les conditions de métayage. Examiner en outre les activités susceptibles de renforcer les réseaux d'OSC pour améliorer l'accès aux biens de production en Égypte et au Maroc.
- **Division Asie et Pacifique** - les possibilités vont du renforcement des réseaux d'OSC au Népal (comme suite à la participation de la Coalition populaire à l'atelier sur l'évaluation du Bureau évaluation et études/PD) à d'éventuels projets MPC au Cambodge, en Inde, en Indonésie et aux Philippines en passant par des ateliers de formation sur l'accès des femmes aux ressources.



- **Division Afrique de l'Ouest et Afrique centrale** - Le Directeur de la division a demandé à un chargé de portefeuille de pays de planifier des activités communes potentielles dans la région pour 2001.
- **Division Amérique latine et Caraïbes** - les possibilités qui s'offrent vont des activités relatives à la réinstallation au Brésil au soutien en faveur des programmes et études futurs portant sur les problèmes liés à l'accès aux ressources.

V. RENFORCER LES PARTENARIATS ET AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION

32. La Coalition populaire a participé à une vaste gamme d'activités réalisées en partenariat à divers niveaux et à l'occasion d'initiatives de sensibilisation de plus en plus nombreuses. Ces activités de la Coalition populaire, dont la création procède de la conviction que les réseaux et les partenariats peuvent apporter des avantages très concrets sous la forme d'une amélioration de l'efficacité, de l'efficience et de la portée, sont donc au cœur de son programme. De même, les occasions de rencontre qu'elle fournit favorisent une prise de conscience et une compréhension accrues à la fois de la complexité et de l'importance de la question de l'accès des ruraux pauvres à la terre et aux autres ressources productives. On en trouvera ci-dessous d'importants exemples.

A. La réunion du réseau sur la politique foncière en Afrique

33. La Coalition populaire a été invitée à l'atelier sur la constitution de réseaux sur les questions foncières en Afrique, qui s'est tenu à Addis Abeba (Éthiopie) en janvier 2000, sous le patronage du DfID. Outre qu'il a permis de recueillir des informations utiles sur des initiatives analogues, cet atelier a été l'occasion d'une rencontre avec de nouveaux partenaires potentiels de l'ARnet et des nœuds, ainsi qu'avec des partenaires susceptibles de participer au développement du programme en Afrique de l'Est et dans la corne de l'Afrique prévu pour le début de 2001.

B. La semaine rurale de la Banque mondiale

34. Comme on l'a signalé ci-dessus, la Banque mondiale a invité la Coalition populaire à participer à la semaine rurale qu'elle a organisée en mars 2000. Cet événement a réuni plus de 450 fonctionnaires de la Banque mondiale, dont 100 provenant du terrain, et une cinquantaine de représentants des gouvernements, des milieux universitaires, du secteur privé et des organisations internationales, autour du thème suivant: «Pauvreté ou prospérité: les populations rurales dans une économie mondialisée». La Coalition populaire a été invitée à participer à un groupe de travail sur la politique foncière et l'administration foncière aux côtés de la FAO, de l'USAID, de l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), de l'Agence australienne de développement international, du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale, du DfID et de l'UE. Les représentants de la Coalition populaire ont proposé à cette occasion que l'on étudie la possibilité de trouver une instance institutionnelle neutre pour recenser les possibilités concrètes de collaboration au niveau national avec les donateurs sur les questions foncières (par. 39).

C. La huitième session de la Commission du développement durable

35. La Coalition populaire a participé à la préparation de la huitième session de la Commission du développement durable et à sa réunion finale tenue à l'ONU à New York, en avril et mai 2000. Le document de la Coalition populaire intitulé «les pauvres en terre: des partenaires essentiels pour la gestion durable des ressources foncières», qui avait été rédigé spécialement pour la réunion finale de

la CCD-8, a été largement diffusé aux participants gouvernementaux et non gouvernementaux. La Coalition populaire était représentée par des délégués du Centro Peruano de Estudios Sociales (CEPES), qui est le nœud régional de l'ARnet en Amérique du Sud, et par un membre du secrétariat.

36. On peut mesurer le succès de la Coalition populaire à la place importante que tiennent les questions de l'accès à la terre et des régimes fonciers dans le rapport de la CDD-8. Ce rapport reconnaît que l'un des domaines d'action concertée prioritaires pour appuyer un développement agricole et rural durable est celui de l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres à la terre et aux autres ressources naturelles. L'importance attachée à la question de l'accès aux ressources par les Etats membres des Nations Unies constitue un progrès remarquable.

D. La dixième consultation FIDA/ONG

37. Le secrétariat et un certain nombre de membres de la Coalition populaire ont participé à la dixième consultation FIDA/ONG qui s'est tenue à Pune (Inde) en juin 2000. Cette réunion a permis de mieux comprendre la nature et l'intérêt des liens que peuvent tisser des organisations internationales telles que le FIDA avec différents types d'ONG. Outre le renforcement des liens avec les partenaires existants auquel elle a contribué, cette réunion a aussi été l'occasion d'établir de nouvelles relations.

E. Le Groupe de travail sur la politique foncière

38. À la demande de plusieurs donateurs bilatéraux et multilatéraux qui ont activement participé aux travaux sur le problème de la terre lors de la semaine rurale organisée par la Banque mondiale, la Coalition populaire a tenu à Rome une réunion au cours de laquelle des représentants de la Banque mondiale, de la FAO, de l'USAID, du GTZ, du DfID, et du Gouvernement italien, et plusieurs membres du Comité intérimaire de pilotage de la Coalition populaire ont tenté de recenser les possibilités concrètes de collaboration accrue avec les donateurs au niveau des pays sur les questions foncières et de renforcement de la participation des groupes de la société civile aux activités des donateurs. Cette réunion devrait déboucher au début de 2001 sur des activités au niveau des pays. C'est à sa neutralité, à sa compétence technique en matière d'accès aux ressources, à ses liens avec les réseaux et à son engagement en faveur de la coopération et du partenariat que la Coalition populaire doit d'avoir été choisie pour remplir ce rôle de coordination.

F. La deuxième réunion du Forum international de Montréal

39. Quatre nœuds régionaux ainsi que le secrétariat ont été invités à participer à la deuxième réunion du Forum international de Montréal (FIM) qui s'est tenue à Montréal (Canada) du 1^{er} au 4 octobre 2000 (<http://www.fimcivilsociety.org>). Le FIM a été créé pour renforcer la participation de la société civile dans les institutions multilatérales. L'une des quatre études de cas préparées pour la réunion et débattues en plénière traitait de l'histoire de la Coalition populaire et de ses programmes. Le représentant du secrétariat a passé une journée à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour étudier les possibilités de développer la coopération notamment en Afrique.

G. Les actions de sensibilisation

40. L'un des principaux objectifs de la Coalition populaire est de susciter une prise de conscience du public, de stimuler la volonté politique et de mobiliser un engagement international en faveur de politiques et de programmes propres à améliorer l'accès des pauvres à la terre et aux autres ressources productives. Son Groupe d'action sur la sensibilisation du public et la volonté politique a élaboré un cadre d'action global. Les actions de sensibilisation menées à ce jour ont fait appel à des médias



multiples, à la création d'un site web, à la rédaction de rapports et de documents d'information éloquentes et à la réalisation de deux films, *The Land Poor* (20 minutes, produit par la Coalition populaire avec l'aide de l'Unité communication et relations publiques et comportant des entretiens avec le FIDA, des partenaires de la société civile et le PAM) et *A Question of Responsibility and Resources* (37 minutes, produit par la Banque mondiale pour la Coalition populaire), qui ont été diffusés pour la première fois dans le monde entier à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre 2000. Ils ont été distribués aux partenaires à travers le monde aux fins de leurs campagnes de sensibilisation. La mobilisation politique passe par la participation à certains événements nationaux et internationaux tels que la réunion de la CDD (par. 35), celle du Comité de la sécurité alimentaire (FAO) en septembre 2000 et le Congrès mondial de l'agriculture de Hanovre (Allemagne) en mai 2000.

VI. MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE DE GOUVERNANCE À LONG TERME

41. L'expérience acquise et les enseignements tirés depuis la fondation de la Coalition populaire ont débouché sur un processus de consultation sur le mécanisme de gouvernance, à l'issue duquel le Comité intérimaire de pilotage a approuvé le cadre officiel régissant la gouvernance et les opérations de la Coalition populaire. Il s'agit d'un document qui affine la structure qui s'était provisoirement mise en place au cours des premières années, propose une démarche cohérente pour la prise de décision en matière de gouvernance et d'opérations et devrait contribuer à assurer le fonctionnement à long terme et sur une base souple de la Coalition populaire.

VII. MOBILISATION DES RESSOURCES

42. La Coalition populaire repose sur le principe du partage sur le triple plan des opportunités, des responsabilités et des contributions aux ressources nécessaires pour mettre en œuvre les activités convenues. Ces ressources ont été jusqu'ici fortement dépendantes des dons d'AT et des fonds supplétifs accordés par le FIDA (Italie: 760 000 USD, dont 400 000 en 2000; Japon: 317 500 USD; Danemark: 75 000 USD) auxquels sont venus s'ajouter des apports de la Banque mondiale (1,5 million de USD), le PAM (100 000 USD), l'ACDI (100 000 USD, voir ci-dessous) et la Suisse (35 000 USD). Comme on l'a indiqué au paragraphe 7, la dépendance à l'égard du FIDA va beaucoup diminuer.

43. Les donateurs ont jugé très encourageants les réalisations et les résultats pratiques qui commencent à se dégager des activités de la Coalition populaire et envisagent en conséquence de fournir le portefeuille suivant de ressources, qui est actuellement à l'étude ou en cours de négociation:

- le Canada a accordé un don initial de 100 000 CAD, qui a été suivi d'entretiens bilatéraux portant sur la poursuite du financement;
- le 13 juin 2000, l'Italie a confirmé une nouvelle contribution de 400 000 USD, après avoir jugé que l'impact de son don précédent de 300 000 USD avait été positif. Les autorités italiennes souhaiteraient discuter de la possibilité d'accorder ses financements futurs directement par le biais de ses programmes bilatéraux et d'ONG;
- les discussions avec l'UE sur le financement des activités du MPC et d'ARnet sont en bonne voie. L'UE a indiqué qu'un chiffre indicatif de 5 millions d'euros lui paraissait raisonnable;
- le Gouvernement belge, qui s'est montré très intéressé par le financement du programme proposé à la mi-2000, devrait accorder quelque 2 millions de USD sur trois ans;



- les réunions tenues au Japon ayant été très fructueuses (le don actuel s'élève à 197 500 USD) de nouvelles contributions sont attendues. Les autorités japonaises ont évoqué le potentiel qu'offrirait le soutien bilatéral direct des projets futurs;
- le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) a indiqué qu'il pourrait financer le développement de l'ARnet dans un premier temps à hauteur de 250 000 CAD;
- l'USAID s'est déclarée disposée à apporter une contribution, dont le montant reste à déterminer;
- l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires est aussi intéressé par une participation, de même que le World Resources Institute;
- le Gouvernement néerlandais a indiqué, lors de réunions avec le Président adjoint pour ED et la Coalition populaire, qu'à la suite de la collaboration de celle-ci aux travaux de la conférence de Maastricht et de la CDD-8, il serait disposé à fournir un financement; et enfin
- le PAM a adopté une politique visant l'accès aux biens de production, qui prévoit un lien direct avec la mission de la Coalition populaire. À la clôture de la réunion tenue par le Comité de pilotage les 26 et 27 juin 2000, le représentant du PAM a fait savoir que son organisation avait l'intention de renouveler son soutien financier.

PHASE 2 ARnet SUMMARY TABLE

	Node Institution	Core Themes	Status May 2000
SOUTH ASIA	Association for Land Reform and Development (ALRD), Dhaka, Bangladesh		Operational
Bangladesh	Association for Realisation of Basic Needs (ARBAN)	<ul style="list-style-type: none"> – landless groups – income strategies – information dissemination – policy-making 	Operational
India – Uttar Pradesh	Social Development Foundation (SDF)	<ul style="list-style-type: none"> – indigenous groups – community mobilization – information dissemination – policy-making 	Operational
India – West Bengal	Institute for Motivating Self-Employment	<ul style="list-style-type: none"> – post-land reform – distributional changes – women's access – access to credit – indigenous groups – information (including videos) 	Operational
Nepal	MODE – Nepal	<ul style="list-style-type: none"> – landless groups – land management – income strategies – forest leases – policy 	Operational
SOUTH-EAST ASIA	Asian NGO Coalition for Agrarian Reform and Rural Development (ANGOC), The Philippines	<ul style="list-style-type: none"> – network-building – data collection – information 	Operational
Cambodia	Co-operation Committee for Cambodia (CCC)	<ul style="list-style-type: none"> – post-conflict – community empowerment – organization-building – law – information – policy 	Operational
Indonesia	Badan Pelaksana – Konosorsium Pembaruan Agraria: (BP-KPA) (Consortium for Agrarian Reform)	<ul style="list-style-type: none"> – community empowerment – resource inventory – information – policy 	Operational
Philippines	PAKISAMA (on behalf of AR-NOW)	<ul style="list-style-type: none"> – network-building – best practices – information – policy 	Operational



Thailand	Thai NGO Committee for Agrarian Reform and Rural Development (Thai NGO-World Conference on Agrarian Reform and Rural Development (WCARRD))	<ul style="list-style-type: none">– knowledge-building– resource-inventory– information– network-building– policy	Operational
NEAR EAST	Economic and Development Studies Centre, Ain Shams University, Egypt	<ul style="list-style-type: none">– success stories– network-building– information	Operational
Egypt	General Syndicate of Workers for Agriculture and Irrigation, General Trade Union of Workers in Agriculture and Irrigation	<ul style="list-style-type: none">– leasing– drylands– success stories– information	Operational
Morocco	Co-operative Amal Hay Fath	<ul style="list-style-type: none">– network-building– information– policy	Operational
Yemen	Southern Regional Agricultural Development Project	<ul style="list-style-type: none">– data-collection– network-building– information	Operational
WEST AND CENTRAL AFRICA	International Agriculture, Peasant and Modernization Network (APM Afrique), Cameroon	<ul style="list-style-type: none">– customary tenure– law– success stories– policy	Operational
Cameroon	International Agriculture, Peasant and Modernization Network (APM Cameroon)	<ul style="list-style-type: none">– conflict– law– training– policy	Operational
Ghana	Natural Resource Management and Sustainable Agricultural Partnership (NARMSAP)	<ul style="list-style-type: none">– landless groups– land fragmentation– land management– conflict resolution– network-building	Operational
Senegal	International Agriculture, Peasant and Modernization Network (APM Senegal),	<ul style="list-style-type: none">– landless groups– land fragmentation– land management– conflict-resolution– network-building	Operational
SOUTHERN AFRICA	National Land Committee (NLC) Johannesburg, South Africa	<ul style="list-style-type: none">– land distribution– conflict-resolution– capacity-building– resource-inventory– information– network-building	Operational



APPENDIX

Mozambique	Associaçao Rural de Ajuda Mutua (Rural Association for Mutual Assistance)(ORAM)	<ul style="list-style-type: none">– secure land access– forest areas– sustainable resource use– case studies– best practice– information– policy	Operational 2001
South Africa	National Land Committee (NLC)	<ul style="list-style-type: none">– land reform and economic development– network-building– policy	Operational
Zimbabwe	Zimbabwe Environmental Research Organization (ZERO)	<ul style="list-style-type: none">– squatting– women's access and rights to land– communal land areas– poverty alleviation– policy	Operational
SOUTH AMERICA	Centro Peruano de Estudios Sociales (CEPES), Peru (Peruvian Centre for Social Studies)	<ul style="list-style-type: none">– law– network-building– capacity-building– information– resource-inventory– policy	Operational
Bolivia	Taller de Iniciativas en Estudios Rurales y Reforma Agraria (Fundacion TIERRA) (Workshop on Initiatives on Rural Studies and Agrarian Reform (TIERRA Foundation))	<ul style="list-style-type: none">– indigenous groups– forest areas– post-reform assessment	Operational
Ecuador	Fondo Ecuatoriano Populorum Progressio (FEPP) (Ecuadorian Fund: <i>Populorum Progressio</i>)	<ul style="list-style-type: none">– law– indigenous groups– regularization of title– land markets and access of the poor– conflict resolution– policy	Operational
Peru	Grupo Permanente de Trabajo sobre Comunidades Campesinas (GPTCC) (Permanent Working Group on Farmer Communities)	<ul style="list-style-type: none">– small farmers– indigenous groups– conflict resolution– case studies– best practices– policy	Operational



CENTRAL AMERICA	Asociación de Organizaciones Campesinas Centroamericanas para la Cooperación y el Desarrollo (ASOCODE), Nicaragua (Association of Central American Farmer Organizations for Cooperation and Development)	<ul style="list-style-type: none">– network-building– resource-inventory– information	Operational
Guatemala	Coordinación de ONG y Cooperativas (CONGCOOP) (NGO and Cooperatives Coordination)	<ul style="list-style-type: none">– conflict resolution– network-building– information– policy	Operational
Honduras	Consejo Coordinador de Organizaciones Campesinas de Honduras (COCOH) (Coordinating Council for Farmer Organizations in Honduras)	<ul style="list-style-type: none">– network-building– case studies– resource-inventory– information– policy	Operational
El Salvador	Ciudadanía y Desarrollo (Citizens and Development)	<ul style="list-style-type: none">– case studies– resource-inventory– information	Operational
Nicaragua	Federación Nacional de Cooperativas Agropecuarias y Agroindustriales (FENACOOP) (National Federation of Rural and Agroindustrial Cooperatives)	<ul style="list-style-type: none">– access to land– regularization of title– land distribution– law– community-building	Operational
